

**Lescure Camille**

Professeur stagiaire

Collège Lakanal, 92330 Sceaux

Année scolaire 2014-2015

**Ecrit professionnel.**

**Le concours Géophotographes, en classe de Quatrième.**

**espe** École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Versailles



Dans cet écrit professionnel, j'ai choisi de m'intéresser à la mise en œuvre, dans ma classe de Quatrième, d'un projet particulier soit la participation au concours Géophotographes<sup>1</sup>. Ce projet, s'insère dans le programme de Géographie de Quatrième s'intitulant "Approches de la mondialisation".

Pourquoi ce choix ? En premier lieu, cet objet d'étude me permet de travailler plus spécifiquement la construction d'une séquence de Géographie. J'ai un goût certain pour cette discipline mais elle n'est pas ma spécialité universitaire, j'y ai donc vu l'occasion de m'investir plus avant dans cet enseignement. En deuxième lieu, je concevais ce concours, avec sa dimension compétitive inhérente mais ludique, comme pouvant attiser l'intérêt des élèves pour la matière. L'enjeu du concours étant par ailleurs clairement défini à mes yeux, je pensais cette activité comme un vecteur, original mais non moins efficace, d'apprentissages.

Je tente ici de rendre compte de la mise en œuvre de ce projet dans ma classe.

## 1. De l'établissement à la classe.

Mon année de stage, débutant à la rentrée 2014, s'effectue au collège Lakanal à Sceaux, dans le département des Hauts-de-Seine. L'une des particularités de ce collège est d'appartenir à une cité scolaire comprenant également un lycée ainsi que des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)<sup>2</sup>. La cité scolaire, érigée sur trois hectares, jouxtant le château de Sceaux, compte plus de 2500 élèves. Le collège, quant à lui, compte près de 600 élèves. Une classe est constituée, de manière générale, de 30 élèves. L'homogénéité sociale des élèves peut être soulignée, la catégorie socioprofessionnelle des « cadres et professions intellectuelles supérieures » étant particulièrement présente sur la commune de Sceaux. L'établissement est classé en « type 5 ».

Mon service de neuf heures, réparties sur trois jours, prend en charge trois classes : une classe de Cinquième, deux classes de Quatrième. L'équipe d'Histoire-Géographie-Education civique compte au collège trois professeurs, ceci, sans tenir compte de ma personne.

J'ai choisi de rendre compte de mon expérience dans ma classe de 4<sup>ème</sup> 4, sans que ce choix puisse être justifié par un argument singulier étant donné que je travaille de la même manière avec mon autre classe de Quatrième, les 4<sup>ème</sup> 3. De plus, s'il faut évoquer le profil des élèves de ces deux classes de Quatrième, il ne me semble pas qu'il y ait de véritables différences. Du reste, la classe de 4<sup>ème</sup>4 comme celle de 4<sup>ème</sup>3 est dans l'ensemble homogène.

La classe de 4<sup>ème</sup>4 compte 30 élèves. La répartition horaire hebdomadaire concernant l'Histoire-Géographie-Education civique, est la suivante:

- Mardi : 10h -11h
- Jeudi : 14h30 - 16h30

## 2. Les processus de la mondialisation en classe de Quatrième : les objectifs.

---

<sup>1</sup> Initialement, lors de la présentation de mon sujet, j'ai pu proposer aux Formateurs académiques, l'étude de trois dispositifs. Ces dispositifs, à commenter, étaient les suivants : participation au concours académique « Géophotographes », réalisation d'une tâche complexe « Interviewer le Président Directeur Général d'une entreprise transnationale », l'étude du film *Slumdog Millionaire* (2008) dans le cadre du chapitre « Les puissances émergentes ». Or, il s'avère, que l'étude du premier projet, la participation au concours Géophotographes, enregistre, à elle seule les 30 000 signes que doit compter cet écrit professionnel. Je m'en tiens donc à ce propos.

<sup>2</sup> Une cité scolaire publique est un ensemble immobilier constitué d'au moins deux établissements scolaires publics qui utilisent en commun des locaux, et dont au moins un est un établissement du second degré.

La classe de Quatrième, en Géographie, est consacrée, d'après le programme, à l'étude « des relations nouées à l'échelle mondiale et à leurs effets sur les territoires à différentes échelles ». Ce thème de la mondialisation se scinde, selon le texte officiel, en l'étude de deux dimensions :

- Les interactions (mise en relation des différents espaces de la planète) à l'échelle mondiale
- Les conséquences spatiales de la mondialisation selon une approche multiscalaire.

Le programme se divise *in fine* en trois temps :

- Des échanges à la dimension du monde (environ 40% du temps consacré à la géographie)
- Les territoires dans la mondialisation (environ 50% du temps consacré à la géographie)
- Questions sur la mondialisation (environ 10% du temps consacré à la géographie)

La participation au concours Géophotographes s'insère dans le premier mouvement, à savoir « Des échanges à la dimension du monde » et à son thème numéro 3 ayant pour propos « Les mobilités humaines ».

De quelle manière la participation au concours académique Géophotographes rentre-t-elle en résonance avec le programme géographique de Quatrième?

Le programme, dans son préambule, invite à « mettre la mondialisation en images »<sup>3</sup>. Je lis cela comme une volonté de donner à voir, aux élèves, les espaces de la mondialisation dans leur diversité et leur unité. Il s'agit de construire un « parcours du monde », qui donne à comprendre l'organisation des divers territoires du monde. Egalement, il est question de construire un « parcours du monde » qui vise à élaborer, chez l'élève, une connaissance visuelle de ces divers territoires. L'image est donc ici source de connaissances, support de connaissances et l'une des formes de la connaissance.

L'image dans le concours Géophotographes a un statut qui me semble intéressant. L'élève n'analyse pas ici la photographie pour y voir une organisation ou un fonctionnement des territoires mais, l'élève produit une image pour expliquer, rendre compte d'un territoire. Il est alors l'auteur de cette écrite géographique que peut être la photographie. Par conséquent, à travers, le concours Géophotographes c'est un médium particulier qui est travaillé, la photographie et une nouvelle dimension de l'image qui est abordée : la fabrication de l'image. La participation à ce concours, permet donc à la fois de travailler la construction d'une image photographique, l'observation et l'analyse du territoire, comme la description géographique d'un paysage.

### 3. Le concours Géophotographes : les enjeux.

#### 3.1 Le vote

Parmi les nombreuses méthodes susceptibles d'améliorer la motivation des élèves, la pédagogie par projet est souvent citée, et cela, depuis plusieurs décennies<sup>4</sup>. D'ailleurs l'actualité des considérations gouvernementales a signalé, une nouvelle fois, les atouts de la pédagogie par projet. Comme le souligne C. Reverdy<sup>5</sup>, il est donc maintenant courant d'introduire des activités de projet dans les classes. Il est constaté, qu'effectivement, en général, les élèves s'impliquent davantage dans les activités de ce type. A ce titre, C. Reverdy évoque plusieurs éléments dont notamment, les suivants : l'attrait que représente une action personnelle à mener, l'intérêt de rechercher une solution qui est à imaginer et qui n'est pas à deviner comme cela est le cas pour l'élève lorsque le professeur dispose de la solution, ou encore l'intérêt pour le collégien d'approfondir un sujet de son choix.

Si la pédagogie par projet possède certaines vertus, je souhaitais impliquer d'emblée, les élèves dans le concours et m'assurer en quelque sorte de leur motivation. J'ai ainsi soumis au vote des élèves, à main levée, la participation au concours.

---

<sup>3</sup> Programmes de l'enseignement d'Histoire-Géographie-Education civique. Classe de Quatrième, Bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008

<sup>4</sup> L'approche par projet prend sa source au début du XXe siècle aux États-Unis où John Dewey élabore la méthode dite *learning by doing*, qui consiste à apprendre par et dans l'action.

<sup>5</sup> Catherine Reverdy, « Des projets pour mieux apprendre ? », Institut français de l'Éducation, Dossier d'actualité veille et analyses, n° 82, février 2013

Vingt-huit élèves votèrent pour, deux votèrent contre la participation. La loi de la majorité régnant, la participation au concours fut actée.

### 3.2 Un concours de photographie géographique.

Le concours Géophotographes, initié en 2011 avec la participation de deux classes, est aujourd'hui un concours académique de photographie géographique. Le concours est organisé par des enseignants d'Histoire-Géographie, avec le soutien du GEP d'Histoire-Géographie (Groupe d'Expérimentation Pédagogique) de l'académie de Versailles. Il s'adresse à tous les élèves de collège et de lycée de cette même académie. Le nombre de production photographique est limité à une par classe participante. Ce concours a pour vocation, selon les termes des organisateurs, « de permettre une autre forme d'écriture de la géographie ».

J'ai pris connaissance de l'existence du concours, par hasard pour ainsi dire, soit lors d'une visite sur le site académique Strabon<sup>6</sup> à la fin du mois d'août 2014, alors que je préparais ma rentrée.

Le calendrier du concours était le suivant : les photographies devaient parvenir au jury avant le 15 décembre 2014, les résultats, après réunion du jury composé d'inspecteurs, de professionnels de la photographie et d'enseignants, furent proclamés le 18 mars 2015. Les classes dont la production fut récompensée par le jury (quatre classes au total à savoir deux classes en lycée, deux classes en collège), gagnent une visite-atelier au musée jardin A. Kahn ou bien une visite de la cité de l'architecture. Ces classes reçoivent également une reproduction de leur production.

### 3.3 Du concours au programme.

Le thème du concours Géophotographes, en 2014, est « Mobilité(s) ». Le site en ligne dédié au concours, donnait alors le commentaire suivant de ce thème annuel :

« Qu'entend-on par "mobilité(s)" ?

(...) Dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* de Lévy et Lussault (2003), la mobilité est un concept englobant plusieurs notions : déplacement, transport, migrations etc. Elle ne se limite pas au déplacement physique et à ses techniques (le transport) mais intègre également : 1. un ensemble de valeurs sociales ; ainsi dans nos sociétés occidentales, la mobilité est une valeur positive, changement radical avec les sociétés agraires dans lesquelles l'immobilité est valorisée (Rémy, 1996). 2. Un ensemble de conditions géographiques (tous les espaces, en fonction de leur organisation, ne forment pas le même cadre de mobilité, et au sein de chaque espace, l'étendue n'est pas isotrope), économique (la mobilité a un coût individuel et collectif), sociales (la possibilité de se mouvoir varie selon les groupes sociaux et selon les variables d'âges et de sexe). 3. Un dispositif technologique et son arsenal de techniques et d'acteurs.

Dans le cadre du concours, il s'agit pour les élèves d'identifier dans leur espace proche (autrement dit les territoires de proximité) des formes, des paysages ou des acteurs traduisant la présence (ou l'absence) de mobilités. Cela peut prendre appui dans les programmes, de manière transversale, sur l'étude de "mon espace proche" en 6ème, la région Ile de France en 3ème, les territoires de proximité en 1ère ou en terminale professionnelle. On retrouve aussi cette notion de manière plus explicite dans le chapitre sur les échanges en 4ème, sur les flux en 1ère, sur la mondialisation en terminale. »

J'ai donc intégré, suivant le conseil donné, la participation à ce concours au thème de Géographie de Quatrième « Les mobilités humaines ».

D'après le programme, les connaissances et les trois capacités associées à ce thème, en classe de Quatrième sont les suivantes :

- Connaissances « Migrations et tourisme dans le monde. Les mobilités humaines qui se développent à l'échelle régionale et mondiale n'affectent qu'une part limitée de la population mondiale. Quelle que soit leur nature (économique, politique ou touristique), elles exploitent les discontinuités entre les espaces et elles affectent de manière différenciée pays de départ et pays d'arrivée. »

---

<sup>6</sup> Site Strabon : [www.histoire.ac-versailles.fr](http://www.histoire.ac-versailles.fr)

- Capacités : Décrire les effets de ces déplacements de population sur les pays de départ et sur les pays d'arrivée ; décrire l'impact du tourisme sur l'espace étudié ; localiser et situer les principales zones de départ et d'arrivée des migrants sur un planisphère ; localiser et situer les espaces touristiques majeurs et les grands flux du tourisme mondial sur des cartes à différentes échelles ».

Le programme de Quatrième appréhende ainsi la mobilité au travers du phénomène migratoire en l'associant notamment au phénomène touristique. Ceci m'interrogea : dans quelle mesure était-il pertinent de maintenir, dans le cadre de la participation au concours, cette approche de la mobilité par le biais du tourisme et de la migration ? Fallait-il proposer aux élèves de participer au concours dans le cadre du programme seulement ? Ou bien était-il plus pertinent de proposer aux élèves une définition large de la mobilité et finalement utiliser le traitement des migrations et du tourisme uniquement comme points de départ de la réflexion ?

A la suite de nombreuses tergiversations, j'ai opté pour la seconde proposition : comme le faisait l'énoncé du concours, « Mobilité(s) », j'ai choisi de proposer aux élèves une définition ouverte, large de la mobilité, excédant le cadre du programme de Quatrième.

#### 4. Le concours Géophotographes : la mise en œuvre.

##### 4.1 Organisation de la séquence.

La séquence, dans le cadre du thème « Les mobilités humaines », débuta le jeudi 13 novembre, lors d'une séance de deux heures. La séquence se déroula ensuite comme suit :

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Jeudi 13 nov. 2014 (2h)	Mardi 18 nov. 2014 (1h)	Jeudi 20 nov. 2014 (2h)	Mardi 25 nov., jeudi 27 nov., mardi 2 déc. 2014, mardi 9 déc. (5h)	Mardi 24 mars 2015 (40 min)
Réalisation d'une étude de cas : « Un espace touristique au Maghreb : Port el-Kantaoui ».	Mise en perspective de l'étude de cas.	Définition de la mobilité. Présentation du concours.	Phase de réalisation du projet photographique.	Annonce des résultats.

Heures consacrées : plus de 10 heures réparties sur 4 semaines pour l'essentiel.

##### Etape 1

Je débute la séquence par une étude de cas proposée par le manuel « Un espace touristique au Maghreb : Port el-Kantaoui »<sup>7</sup>. Cette étude de cas aborde, dans un premier temps, les caractéristiques principales des flux touristiques qui ont pour destination le territoire tunisien. Il s'agit, dans un deuxième temps, d'expliquer comment cette mobilité exploite les discontinuités entre pays de départ et pays d'accueil, comment également le tourisme affecte le territoire d'accueil (territoire de la station Port el-Kantaoui et territoire national).

##### Etape 2

La semaine suivante, je procède à la mise en perspective de l'étude de cas. Plusieurs points sont alors mis en lumière avec les élèves :

- L'importance actuelle des flux touristiques internationaux à l'échelle mondiale.
- Le développement de ces flux touristiques est un produit de la mondialisation.

<sup>7</sup> Martin Ivernet, Benjamin Villemagne, *Histoire Géographie 4<sup>ème</sup>*, Hatier, Paris, p.260-263.

- La géographie des flux touristiques épouse, en partie, celle de l'économie mondialisée (la Triade accueille près de la moitié des touristes internationaux et en fournit la quasi-totalité).
- Quid de l'uniformisation des lieux et des pratiques touristiques à l'échelle mondiale ?

### Etape 3

La troisième étape, en vue de la participation au concours, vise à l'élaboration d'une définition géographique de la mobilité. La démarche invite les élèves à un parcours intellectuel qui articule le particulier au général. Le travail consiste à l'analyse d'un corpus documentaire et à la création d'une carte heuristique dite aussi carte mentale.

Analyse du corpus documentaire suivant :

**Texte 1** : «La mondialisation des flux migratoires » p.267 du manuel précité, extrait de C. de Withol de Wenden, *Atlas mondial des migrations*, Editions Autrement, 2009.

**Texte 2** : Extrait de A.-C. de Langhe, « Le syndrome de Paris ou le spleen des Japonais », *Le Figaro*, 24 juin 2006.

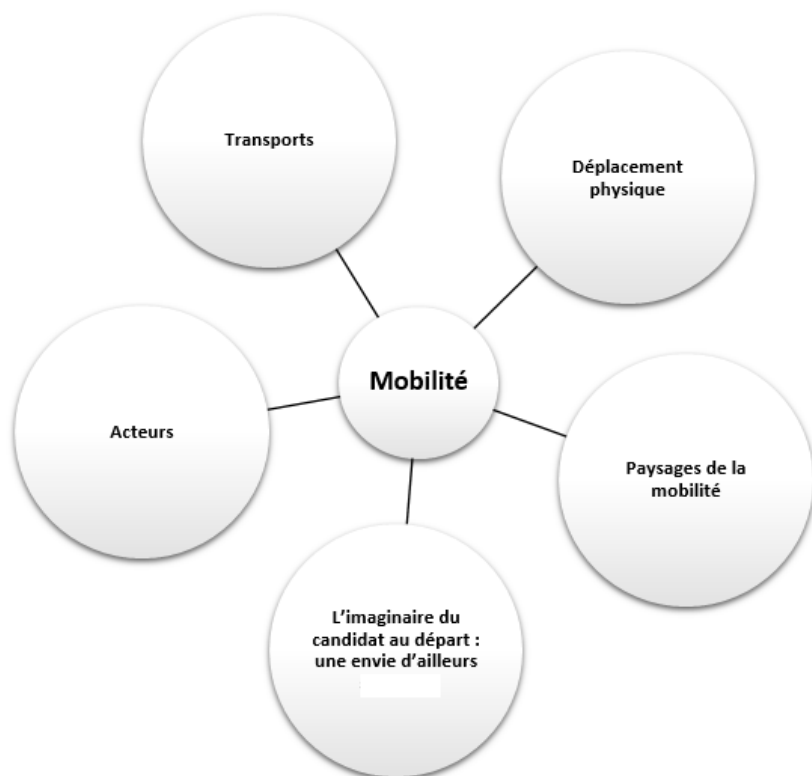
« Elle n'a pas tenu toutes ses promesses, la Ville-Lumière les a déçus, surpris, choqués, au point de les rendre malades. Chaque année, une centaine de Japonais sont ainsi frappés par le « syndrome de Paris », forme de dépression aiguë pouvant conduire jusqu'à l'hospitalisation (25% des cas), voire le rapatriement. Etudiants, touristes ou hommes d'affaires : personne n'est épargné et les jeunes filles sont les premières touchées. Elles ont entre 20 et 25 ans, étudient l'histoire de l'art plutôt que les sciences et s'imaginent un Paris plein d'esthètes et de garçons délicats. L'imagination. Une machine qui met en route chaque Japonais en partance pour la capitale française, au point d'idéaliser dangereusement la vie parisienne. Identifié il y a une dizaine d'années par le professeur Hiroaki Ota, psychiatre, le « syndrome de Paris » naît en effet de ce grand écart entre le Paris rêvé et le Paris réel. »

**Texte 3** : Extrait de Yann Caenen, Christine Couderc *et al.*, « Les Franciliens consacrent 1 h 20 par jour à leurs déplacements », *Population – Insee*, n°331, 2010.

« Sur l'ensemble des déplacements effectués quotidiennement par les Franciliens (les habitants d'Ile-de-France), 19 % le sont par des Parisiens, 37 % par des habitants de la Petite Couronne (des trois départements limitrophes de Paris) et 44 % par des habitants de la Grande Couronne (les autres départements de l'Ile-de-France). Près des trois-quarts des flux de déplacements sont réalisés de banlieue à banlieue. Les liaisons entre Paris et la périphérie ne concernent qu'un peu plus d'un déplacement sur dix. La moitié des déplacements entre Paris et la périphérie est motivée par le travail ou les affaires professionnelles et seulement 20 % par les loisirs.

Durant la semaine, les Franciliens qui se déplacent passent beaucoup plus de temps dans les transports que les provinciaux, quel que soit le mode utilisé (marche, voiture, transports en commun). Qu'ils habitent à Paris ou en banlieue, ces Franciliens consacrent en moyenne 82 minutes par jour à se déplacer. »

A partir de l'analyse des documents et de leurs connaissances, est élaborée collectivement une carte heuristique permettant de définir la mobilité en détaillant ses composantes. Le dispositif est le suivant : je propose aux élèves la trame (les six « bulles » reproduites ci-dessous), en la vidéoprojetant au tableau. Tour à tour, les élèves volontaires viennent inscrire au tableau des éléments se rapportant à chaque bulle, ce qui permet de construire et préciser une définition générique de la mobilité (exemple : les types de transports pour la bulle « Transports », les types d'acteurs pour la bulle « Acteurs », les procédés de « mise en désir des lieux » à l'instar de la publicité pour la bulle « L'imaginaire du candidat au départ » etc.). Les élèves reproduisent ensuite cette carte-définition sur leurs cahiers.



Une carte heuristique pour construire la définition géographique de la mobilité.

En fin de séance de cette étape 3, je présente à la classe le concours Géophotographes (30 minutes). Je leur demande de commencer à élaborer un projet photographique en vue de la prochaine séance soit le mardi 25 novembre.

#### Etape 4

L'étape 4, soit la réalisation des projets photographiques débute le mardi 25 novembre. Lors de la première séance de cette étape numéro 4, les élèves me présentent leur projet photographique. Je leur propose ensuite, d'analyser les photographies des lauréats des années précédentes. Ceci consiste à analyser avec les élèves la construction de la photographie, sa pertinence géographique, ses qualités artistiques, enfin il s'agit d'éclairer le soin nécessaire à apporter à la rédaction de la légende. Ces précisions permettent aux élèves de compléter, plus rarement revoir, leur projet photographique.

A cette étape-là de la préparation du concours s'insère une dimension interdisciplinaire. J'ai proposé à ma collègue d'Arts plastiques, Madame I. Bray, d'intervenir ; cette dernière accepta. Initialement, je pensais à deux éléments à propos de l'interdisciplinarité Géographie-Arts plastiques.

D'une part, j'envisageais, que ma collègue initie les élèves au médium photographique par le biais, notamment, de l'histoire de la photographie. En effet, je songeais en particulier au travail de Etienne-Jules Marey (1830-1904) et dans son sillage, celui de Eadweard Muybridge (1830-1904), tous deux utilisant les instantanés photographiques pour décomposer le mouvement. La chronophotographie en cette fin du XIXe siècle permet en effet de « linéariser » le mouvement, en dissociant et en figeant chaque pose et capture ainsi, au mieux, le déplacement, l'élan ou l'envolée. Cette approche par l'histoire de la photographie me semblait pertinente au vue du thème à traiter, « Mobilité(s) ». De surcroît, les organisateurs du concours avaient précisé que les qualités esthétiques de la production seraient évaluées.

D'autre part, je projetais d'impliquer les Arts plastiques dans la réalisation des prises de vue selon des modalités qui restaient à définir avec ma collègue.<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Le collège dispose de 20 appareils photographiques mis à la disposition des élèves.

Si, selon N. Allieu-Mary<sup>9</sup>, l'interdisciplinarité est une « interaction existant entre deux ou plusieurs disciplines pouvant aller de la communication des idées jusqu'à l'intégration des concepts, des terminologies ou des méthodes », je souhaitais originellement que cette interdisciplinarité ne se limite donc pas à la « communication » mais puisse aller plus loin. Malheureusement, deux éléments firent obstacle à cela. D'une part, ma collègue m'informa que dans le cadre de sa discipline il ne lui était pas possible de mener un propos ayant pour objet l'histoire de l'art, la pratique artistique devant être privilégiée. Surtout, les contraintes d'emploi du temps de ma collègue, firent barrage à une collaboration avancée.

Il n'en reste pas moins que ma collègue plasticienne consacra une séance d'une heure, avec les 4<sup>ème</sup> 4, au sujet de la mobilité. Elle proposa aux élèves de travailler le sujet suivant : « Se déplacer, vite ».

Une fois le projet des élèves validé, je les charge, le jeudi 27 novembre de me rendre, leur production photographique légendée, le mardi 2 décembre. En ce début décembre, je rassemble alors les productions de mes élèves et les confie à ma collègue Madame F. Varitille.

Madame Varitille, professeure stagiaire au lycée Lakanal, participe également, avec sa classe de Première, au concours Géophotographes. Selon notre souhait commun de coopération quant à la mise en œuvre de ce projet géographique, Madame Varitille présenta à sa classe de Première les travaux des élèves de Quatrième, les premiers devant sélectionner cinq productions. J'ai fait de même dans ma classe concernant les travaux des lycéens sous la responsabilité de Madame F. Varitille.

Durant la séance du mardi 2 décembre, j'ai donc présenté à mes classes les travaux de leurs camarades lycéens. A propos de cette séance deux éléments, peuvent être mis en lumière. La classe était très curieuse de prendre connaissance de la production de leurs condisciples : durant les quelques jours précédents, chacun s'était confronté au travail de prise de vue et de réflexion géographique, il y avait une sorte de communauté d'expérience qui les poussait à l'attention voire, pour certains, à agir en amateur. Mais la limite de l'exercice fut la compréhension de la pertinence des légendes accompagnant les prises de vue. En effet, ces récits pouvaient employer un lexique géographique inconnu pour mes élèves, ou, surtout, pointer des enjeux peu compris.<sup>10</sup>

Je présente à ma classe de Quatrième, le mardi 9 décembre, les cinq productions sélectionnées par leurs camarades de Première. J'organise un vote, à main levée, afin d'élire la production photographique qui représentera la classe. Une fois le vote effectué, je laisse aux élèves quinze minutes pour retravailler la légende de la photographie choisie. Puis, sous leur dictée, je rédige au tableau la légende qui accompagnera la photographie.

Je me charge ensuite d'envoyer le tout aux organisateurs du concours.

## Etape 5

L'étape 5 ou épilogue, constitue l'annonce des résultats en ce mardi 24 mars. Les organisateurs du concours les ont communiqués par *mail* aux professeurs participants. Je dois dire que je n'y avais pas pensé mais l'annonce de l'insuccès à ma classe me mit mal à l'aise dans un premier temps. L'annonce faite, en y ajoutant la mention « vous avez néanmoins fourni un travail très honorable », je présente à la classe les travaux des lauréats. Les élèves analysent les productions photographiques de leurs condisciples avec un certain intérêt et c'est une nouvelle fois l'occasion d'explorer la notion de mobilité.

Les professeurs organisateurs de Géophotographes ont eu la bienveillance de faire parvenir à chaque classe non lauréate, une carte postale remerciant le groupe de sa participation au concours. Les élèves furent particulièrement ravis de cette marque d'attention. La carte postale reçue est désormais affichée dans notre salle de classe.

## 4.2 L'évaluation

Les productions des élèves ont été évaluées. L'évaluation s'appuyait d'une part sur les critères de sélection communiqués par le jury, d'autre part sur les compétences du socle commun. J'adopte ici le terme de compétence selon la définition du décret du 11 juillet 2006 qui désigne chaque « grande compétence du socle comme une combinaison de connaissances fondamentales pour

---

<sup>9</sup> Transfert et interdisciplinarité. Métacognition. Médiation / Nicole Allieu in *Cahiers Pédagogiques. Hors-Série, n°hors-série (janvier 1998)*

<sup>10</sup> Madame F. Varitille, a intégré la participation au concours au thème du programme des Premières ES « Approches des territoires du quotidien » et à une étude de cas consacrée à un réseau de bus local, Le Paladin.



notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité ». Les élèves de 4<sup>ème</sup>4 sont, à cette époque-là de l'année scolaire, familiarisés avec l'évaluation par compétences, du fait de deux précédentes évaluations formatives établies sur ce modèle. La grille d'évaluation était la suivante :

### Evaluation

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
1. L'autonomie et l'initiative (compétence 7). S'engager dans un projet individuel				
2. L'autonomie et l'initiative (compétence 7). Être autonome dans son travail: savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles.				
3. La culture humaniste (compétence 5). Lire et employer différents langages: textes, graphiques, cartes, images, musique.				
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (compétence 4). Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination				
5. La prise en compte du thème (pertinence géographique)	/4			
6. La qualité du texte et de son articulation avec la photographie	/4			
7. La prise en compte du médium photographique	/4			
8. Les qualités plastiques de la photographie	/4			
9. L'intérêt et l'originalité du sujet	/4			
	/20			

Dans la classe, un seul élève n'a pas produit sa propre prise de vue mais a utilisé dans son travail, sans le mentionner, une photographie copiée depuis un site web.<sup>11</sup> Ce fut l'occasion pour moi d'expliquer à la classe entière le fonctionnement de « Google images » et ses vertus dans le repérage des « copier-coller », fonctionnement et vertus que seuls deux élèves connaissaient. Cet élève fut noté sur les seuls critères 3, 4, 5 et 6.

## 5. Bilan

Quel bilan est-il possible d'établir quant à la mise en œuvre de ce projet dans ma classe de Quatrième ? Plusieurs éléments peuvent être avancés.

A l'annonce du projet, lors du vote, un enthousiasme certain s'est fait sentir dans la classe. Puis à l'annonce des consignes, une démotivation d'une partie des élèves, près du tiers de la classe sans doute, se manifesta. J'interprète ce changement d'attitude

<sup>11</sup> Dans ma classe de 4<sup>ème</sup>3, ce fut également le cas pour deux élèves.

à l'aune de leurs habitudes de travail : la classe de 4<sup>ème</sup> comme mes deux autres classes, de Cinquième et de Quatrième, est largement composée d'élèves très « scolaires » c'est-à-dire d'élèves ayant intégré les normes et contraintes académiques demandées par l'institution et souhaitant s'en tenir là. Or, le concours Géophotographes renvoie à un exercice et à des consignes, originales ou tout du moins peu orthodoxes. Ceci je crois, peut déstabiliser dans un premier temps certains élèves possédant un schéma de travail académique. Il n'en reste pas moins, qu'à la suite d'un travail d'explicitation des consignes, après surtout la première étape passée, soit la validation des projets photographiques, j'ai pu sentir un regain de motivation afin de mener à bien ce projet.

Mais la motivation des élèves fabrique-t-elle seule la réussite d'un tel projet ? Un piège, sans doute, pourrait être de croire qu'un projet est réussi quand il a mobilisé les élèves, qu'ils se sont intéressés et impliqués dans l'activité qui leur était confiée. Le fait de réussir à mobiliser les élèves constitue probablement une condition nécessaire, mais non suffisante à la réussite d'un tel dispositif : les élèves peuvent s'être pliés aux exigences d'une activité qui leur plaisait sans avoir acquis pour autant les compétences et connaissances attendues. La participation à ce concours a-t-elle donc pu permettre des apprentissages en cohérence avec les objectifs du programme et les compétences à acquérir ?

Du point de vue de la discipline, je pense que ce projet a permis une approche géographique nouvelle et fertile pour les élèves.

En premier lieu, les élèves ont pu réactiver, avec mon aide, les éléments liés à la sortie terrain faite en classe de Sixième dans le cadre du chapitre « Mon espace proche, paysages et territoires ». Cette pratique du terrain et les qualités d'observation géographique qui lui sont liées, permet d'interroger de manière pertinente l'organisation de cet espace proche. Mais sans doute, pour un terrain plus ambitieux dans ses analyses, il aurait été bénéfique que j'organise une sortie collective, non pas pour que les photographies soient prises à ce moment-là, mais bien plus, pour leur permettre de saisir de manière plus approfondie, la mobilité dans ses infrastructures, ses pratiques, ses acteurs, ses paysages.

En deuxième lieu, ce concours met au centre un outil particulièrement apprécié de la géographie universitaire et scolaire : la photographie. La capacité « décrire un paysage » photographique est particulièrement travaillée en classe. Et le concours permet, je pense, une compréhension plus fine de cette capacité « décrire un paysage ». En effet, Géophotographes, en promouvant la photographie comme outil géographique pertinent, permet aux élèves de mieux saisir les ressorts de la construction d'une image, et leur analyse, *a posteriori*, s'en trouve enrichie. La démonstration leur est faite que l'approche photographique gagne à être prise en considération par la quantité d'informations utiles qu'elle permet de collecter, par la profondeur des perspectives qu'elle offre à l'interprétation et par la richesse des extrapolations subjectives qu'elle autorise. Les ressorts de la fabrication d'une image, comme l'analyse de l'image, leur semblent, je pense, plus intelligibles.

Par ailleurs, si je devais penser à nouveau la participation au concours, je privilégierais vraisemblablement le travail des élèves en binôme voire en groupe. La notion de mobilité étant particulièrement riche, le travail à plusieurs pourrait permettre, je pense, de mener une réflexion plus riche et cela, de manière plus rapide probablement.

Aussi, le volume horaire consacré est, à mon avis à repenser. Les dix heures consacrées au chapitre « Les mobilités humaines » excèdent les précautions indiquées dans le programme, c'est-à-dire près de 10% du temps consacré à la Géographie. Ce volume horaire ne comprend pas de surcroît l'annonce des résultats, le mardi 24 mars dernier ainsi que leur nécessaire commentaire. Je pense ainsi qu'un volume horaire de sept heures maximum serait à privilégier. Faudrait-il alors que le projet ne s'inscrive plus dans une situation de réinvestissement mais soit partie prenante de la séquence d'emblée, dès la phase introductive ?

L'aspect quelque peu chronophage du projet est en fait lié à une autre difficulté rencontrée. Le problème est le suivant : de manière coutumière, le chapitre de Géographie se structure autour d'une voire deux problématiques qui met(tent) l'accent sur certains aspects ou certaines thématiques, sans prétendre à l'analyse exhaustive d'un lieu ou d'une notion. Hors ici, le thème « Mobilité(s) » induit un questionnement large et abstrait et, n'ayant pas voulu le restreindre initialement, il fut difficile pour les élèves de s'approprier tous les enjeux de cette notion « lisibles » dans leur espace proche. *A posteriori*, je pense qu'il aurait été plus profitable pour la qualité des apprentissages, de limiter le sujet du concours au thème mis en valeur dans notre étude de cas soit « La dynamique des mobilités touristiques ».